



Lettre ouverte

à

Monsieur le Maire,
Monsieur l'Adjoint chargé de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement,
Mesdames, Messieurs les Adjointes,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

L'association EAUCH Bien commun en partenariat avec l'AFOC, ATTAC, Auch Territoire en Transition, AC132, Bien Vivre Dans le Gers, la CGT32, Nuit Debout à Auch et l'Union Syndicale SUD/Solidaires, a organisé sur la commune d'Auch une « votation citoyenne » du 24 septembre au 1er octobre 2016 sur la question de la gestion de l'eau.
Cette votation avait été précédée de la distribution, par nos soins, d'une information dans les boîtes aux lettres de près de 13000 foyers auscitains.

À l'occasion du conseil municipal d'Auch du 10 novembre 2016, notre association et ses partenaires viendront vous remettre les résultats de cette votation.

La question posée aux habitantes et habitants de la ville d'Auch était la suivante : « Souhaitez-vous un retour en régie municipale de l'eau à Auch ? »

Malgré les faibles moyens dont nous disposons pour sa mise en œuvre, cette votation a suscité un grand intérêt chez nos concitoyennes et concitoyens :

1365 auscitaines et auscitains ont participé à ce scrutin
24 ont répondu NON
1334 ont répondu OUI
7 bulletins NULS

A une écrasante majorité celles et ceux qui ont bien voulu participer à cette votation ont manifesté leur souhait que l'eau à Auch soit gérée directement par la municipalité.

Nous ne vous cachons pas que nous sommes très satisfaits de ce résultat, d'une part parce que celui-ci va dans le sens de ce que nous demandons à la municipalité depuis la création de notre association et d'autre part parce que notre démarche a contribué à la mise en place d'un partenariat fructueux avec des associations et des syndicats eux aussi convaincus de l'intérêt d'une remunicipalisation de la gestion de l'eau.

Enfin cet exercice démocratique aura permis à nombre de vos administrés de s'exprimer sur cette question.

Le moment du vote aura été pour nous l'occasion de recueillir les nombreux soucis rencontrés par les habitantes et habitants d'Auch dans leur consommation quotidienne de l'eau et leur insatisfaction par rapport au service rendu : eau à la qualité médiocre, factures parfois erronées, appareils défectueux ou détruits du fait de coupures d'eau inopinées ... etc ...

Nous avons pu constater qu'un grand nombre de consommatrices et consommateurs n'estiment donc pas bénéficier de « la meilleure eau au meilleur prix », argument que vous énoncez pourtant chaque fois que vous parlez de la gestion de l'eau potable.

Il est vrai que se sont majoritairement exprimées les personnes qui sont en accord avec la demande d'une gestion publique de l'eau, mais veuillez n'y voir l'effet que de votre refus d'organiser une consultation citoyenne (cf conseil municipal du 18 février 2016).

Nous ne nous excuserons donc pas d'avoir mis en œuvre la démocratie participative à laquelle pourtant vous vous référez.

Par un communiqué paru partiellement dans la presse locale le 3 octobre 2016, soit au surlendemain de la fin de la votation citoyenne, vous informiez la population qu' « une étude comparative entre gestion déléguée ou gestion en régie du service de l'eau » allait être mise en œuvre pour permettre « au conseil municipal de faire démocratiquement et en toute transparence le choix définitif ».

Ce qui nous amène à vous poser les questions suivantes :

1) Comment avez-vous pu faire voter le conseil municipal d'Auch sur le principe d'une Délégation de Service Public pour l'eau et l'assainissement, alors que les raisons justifiant le recours à une convention de DSP par l'élaboration d'un bilan comparatif entre les diverses solutions possibles n'avaient pas encore été étudiées ?

2) A ce jour le seul rapport porté à la connaissance des associations est celui fourni par le cabinet Cogite. Ce cabinet, dont nous avons pu vérifier en son temps les liens avec l'entreprise mandataire Véolia, argumente en faveur d'une DSP sans aucune donnée chiffrée. Enfin le document du bureau d'étude Cogite nous a paru n'être qu'un copier coller adaptable à n'importe quelle ville moyenne. Est-ce cette étude qui a servi et servira aux élu-e-s à faire un choix démocratique ?

3) Si une nouvelle étude est mise en route, sera-t-elle confiée à un cabinet réellement indépendant ?

4) N'est-il pas temps de la déclencher, le vote sur la DSP étant programmé pour le conseil municipal de février 2017 ?

5) Depuis le temps que la question de la gestion publique de l'eau se pose, comment se fait-il que cette étude n'ait pas encore été diligentée ?

6) La commission de délégation de service public a ouvert les plis et a procédé à l'établissement de la liste des candidats admis à remettre une offre « après examen de leurs garanties professionnelles et financières et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public » (code général des collectivités territoriales : article L. 1411-1 alinéa 3). La mairie d'Auch peut encore mettre en concurrence une régie municipale, face aux candidats retenus par cette commission. Cette proposition doit avoir lieu avant l'ouverture des plis de l'appel d'offres, car si cette opération devait avoir lieu après, cela s'avérerait très compliqué et très coûteux pour les finances publiques. Puisque d'après vous, le recours à une DSP n'est pas définitif, quelle procédure a été mise en place pour concrétiser cette solution ?

Jusqu'à présent vous avez traité avec beaucoup de condescendance le travail effectué par notre association. Aujourd'hui avec nos partenaires nous vous montrons que la question de la gestion de l'eau intéresse un grand nombre de vos administrés qui souhaitent, eux aussi, être entendus.

Merci d'avoir été attentifs à l'ensemble de nos questions et d'y apporter les réponses adéquates.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint chargé de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement, Mesdames, Messieurs les Adjointes, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations les plus transparentes et les plus publiques qui soient.

Auch, le 31 octobre 2016

EAUCH Bien commun,
AFOC, ATTAC, Auch Territoire en Transition,
AC!32, Bien Vivre Dans le Gers, CGT32,
Nuit Debout à Auch et Union Syndicale SUD/Solidaires